

# VILLEDIEU INTERCOM

Art de vivre / Savoir-faire / Authenticité /

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VILLEDIEU INTERCOM

PROJET ARRETE LE 23 MAI 2024

### 6.3.2 Plaquette risque argile



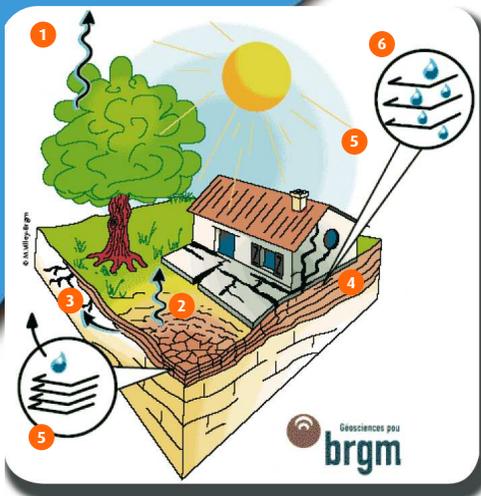


# CONSTRUIRE SUR SOL ARGILEUX DANS LA MANCHE



PRÉFET  
DE LA MANCHE

## Schéma du phénomène



- 1 Evapotranspiration
- 2 Evaporation
- 3 Absorption par les racines
- 4 Couches argileuses
- 5 Feuilletts argileux
- 6 Eau interstitielle

# Le retrait gonflement des argiles

## ► Un phénomène naturel

Les sols qui contiennent de l'argile bougent. Comme des éponges ils se rétractent avec la sécheresse et se gonflent avec l'humidité. Ce phénomène est appelé "retrait-gonflement des argiles". Ces mouvements entraînent des tassements responsables de la fissuration des bâtiments.

## ► Ses conséquences sur le bâti



### Quels désordres peuvent apparaître ?

- Fissuration des bâtiments
- Déformation des encadrements
- Décollement des bâtiments annexes
- Dislocation des dallages et des cloisons
- Rupture des canalisations enterrées



### Quelles sont les constructions les plus vulnérables ?

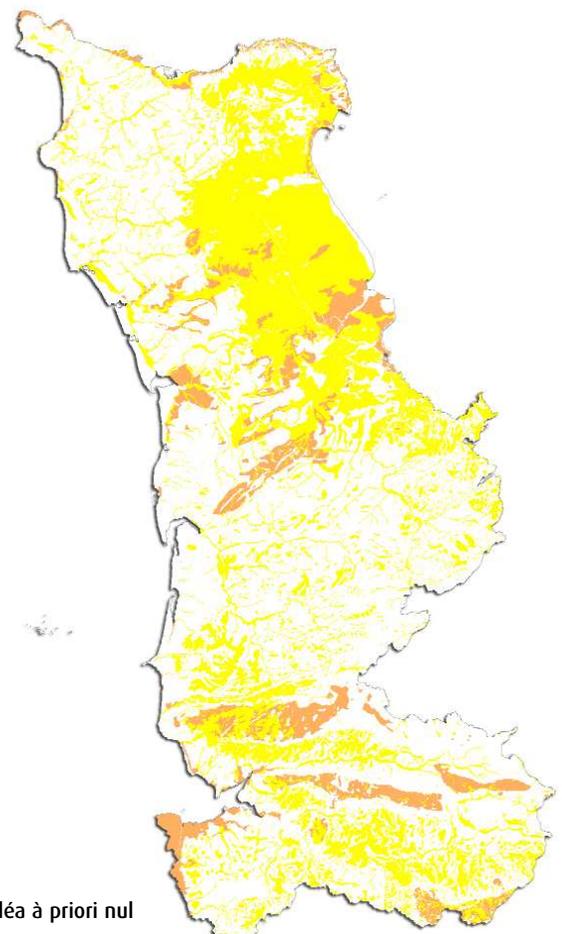
- Les constructions individuelles aux fondations superficielles
- Celles aux fondations peu profondes ou non homogènes
- Celles avec sous-sol partiel
- Celles avec des arbres à proximité
- Celles sur terrain en pente ou hétérogène
- Celles sur terrain avec des variations de teneur en eau (rupture de canalisations, variation du niveau de la nappe phréatique...)

## ► La cartographie du phénomène (aléa)

La carte réalisée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) vise à délimiter les zones a priori sujettes au phénomène de retrait gonflement des argiles, et à les hiérarchiser en 4 classes d'aléa :

- **"Fort"** : probabilité élevée d'apparition de sinistres importants
- **"Moyen"** : probabilité d'apparition et intensité des sinistres plus modérées
- **"Faible"** : sinistres possibles en cas de sécheresse importante pour les bâtiments les plus vulnérables
- **"A priori nul"** : terrain "a priori" sans argile (sauf particularité locale)

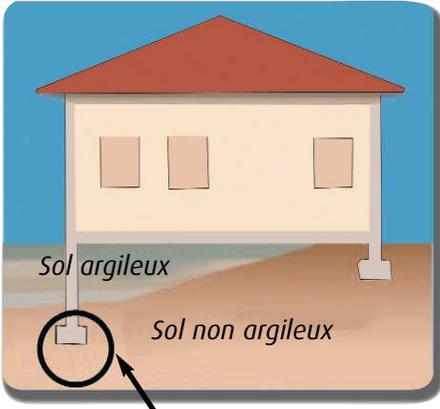
- aléa à priori nul
- aléa faible
- aléa moyen



# De bons réflexes pour bien construire

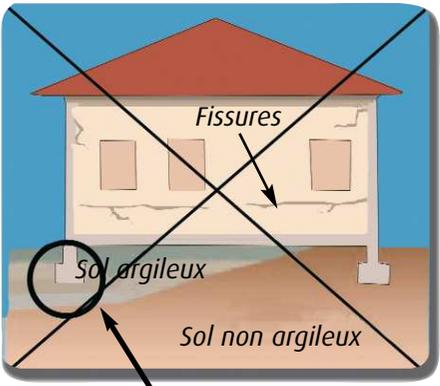
## ► Étudier son terrain

(avec étude de sol)



**Fondations adaptées**

(sans étude de sol)



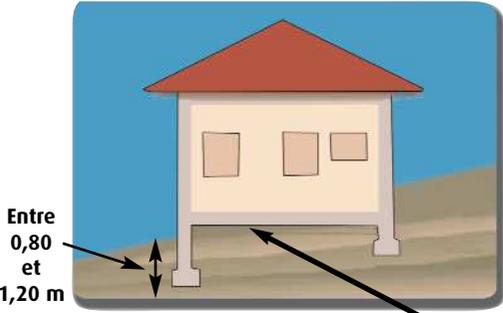
**Fondations non adaptées**

Le diagnostic doit être fait par des spécialistes. Il consiste notamment à caractériser le type d'argile présent sur la parcelle. Pour un faible coût, il permet :

- de déterminer la nature, la géométrie et les caractéristiques géotechniques du sol
- de concevoir une construction adaptée

**Le diagnostic est indispensable dans les zones d'aléa de "faible" à "fort"**

## ► Réaliser des fondations appropriées



**Adaptation des ancrages en fonction de la pente du terrain**

- Les ancrer de 0,80 m à 1,20 m en fonction de la sensibilité du site
- Elles doivent être continues et armées, bétonnées à pleine fouille sur toute la hauteur
- Adapter les ancrages en fonction de la pente du terrain
- Eviter les sous-sols partiels, préférer aux dallages sur terre plein les radiers ou les planchers porteurs sur vide sanitaire

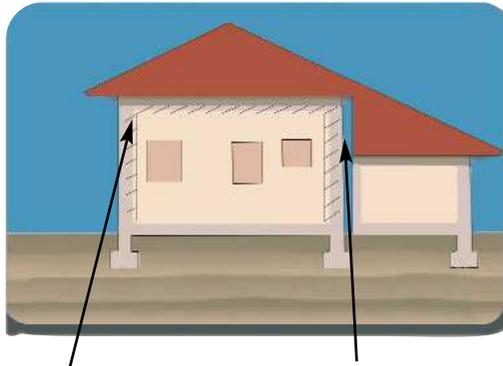
**Vide sanitaire ou radier généralisé ou sous-sol total**

Plus d'informations sur les sites :

N'hésitez pas à demander conseil à votre constructeur



► **Consolider les murs porteurs**  
**Désolidariser les bâtiments accolés**



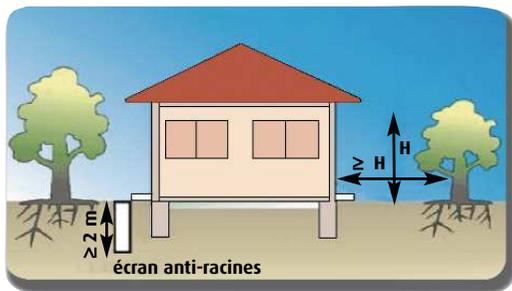
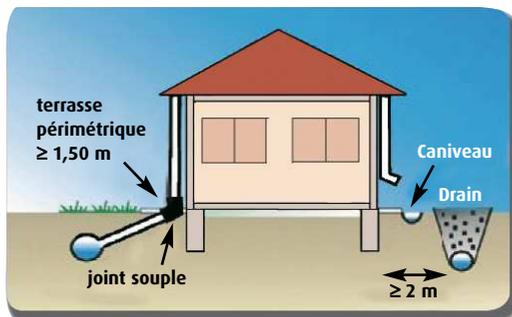
Chainages horizontaux et verticaux

Bâtiment non accolé ou joint de rupture

- Prévoir des chaînages horizontaux (haut et bas) et verticaux (poteaux d'angle) pour les murs porteurs
- Eviter d'accoler les bâtiments ou prévoir des joints de rupture adaptés.

**Mais aussi aménager ou rénover**

► **Eviter les variations localisées d'humidité**



**Favoriser :**

- les raccordements des réseaux d'eau au réseau collectif
- l'étanchéité des canalisations (joints souples au niveau des raccordements ...)
- les tranchées drainantes autour du bâtiment
- les trottoirs périphériques autour du bâtiment limitant l'évaporation
- les écrans anti-racine
- l'élagage régulier des plantations

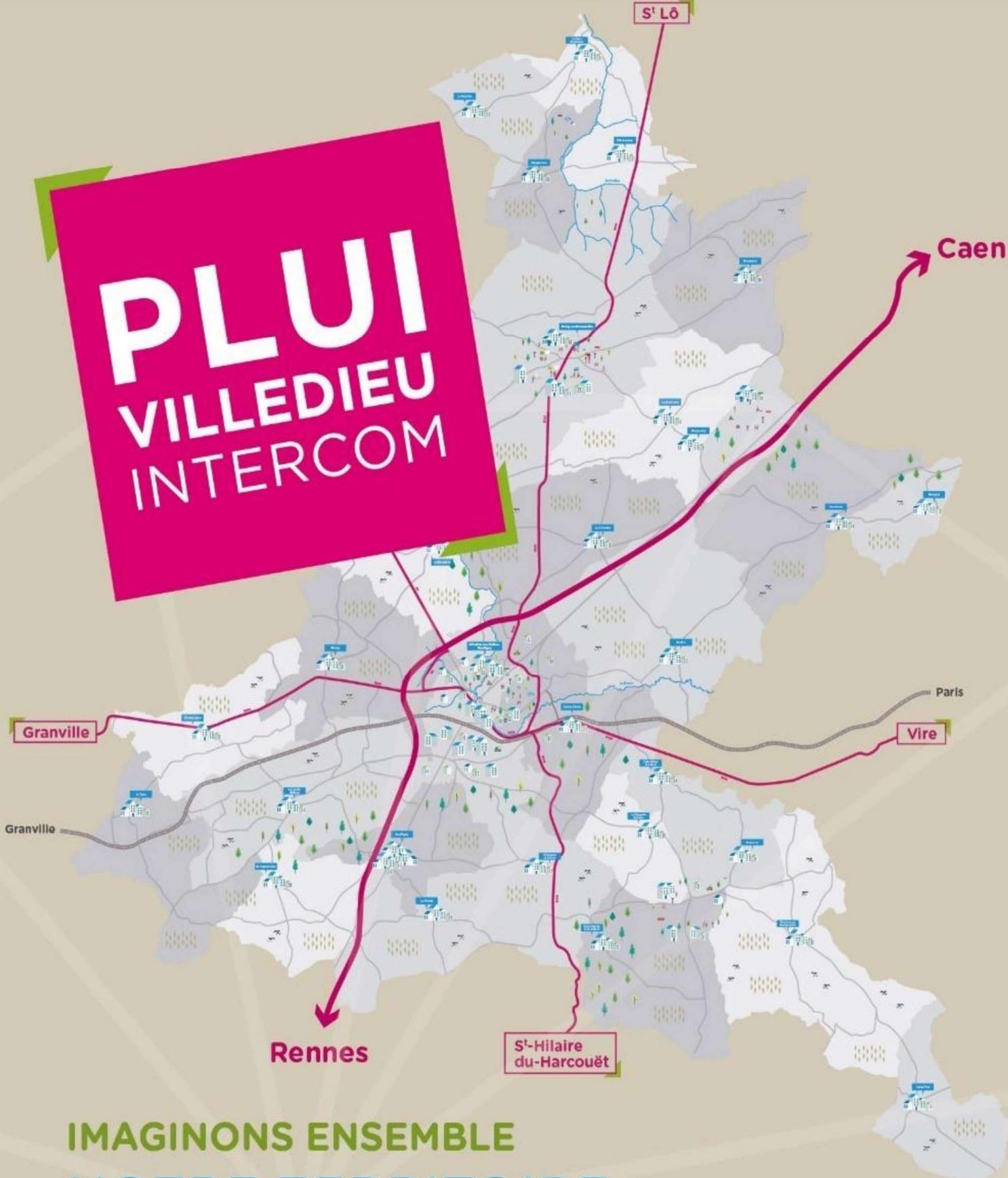
**Eviter :**

- les infiltrations d'eaux pluviales à proximité des fondations
- les fuites de réseaux
- les pompages et les réinjections d'eau souterraine
- les sources de chaleur en sous-sol (chaudière...)
- les arbres avides d'eau à proximité du bâtiment





# PLUI VILLE DIEU INTERCOM



IMAGINONS ENSEMBLE  
NOTRE TERRITOIRE  
DE DEMAIN



VILLEDIEU  
INTERCOM